



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо + + + + + | ЭСР+М+Е | 0HΞЖΞQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

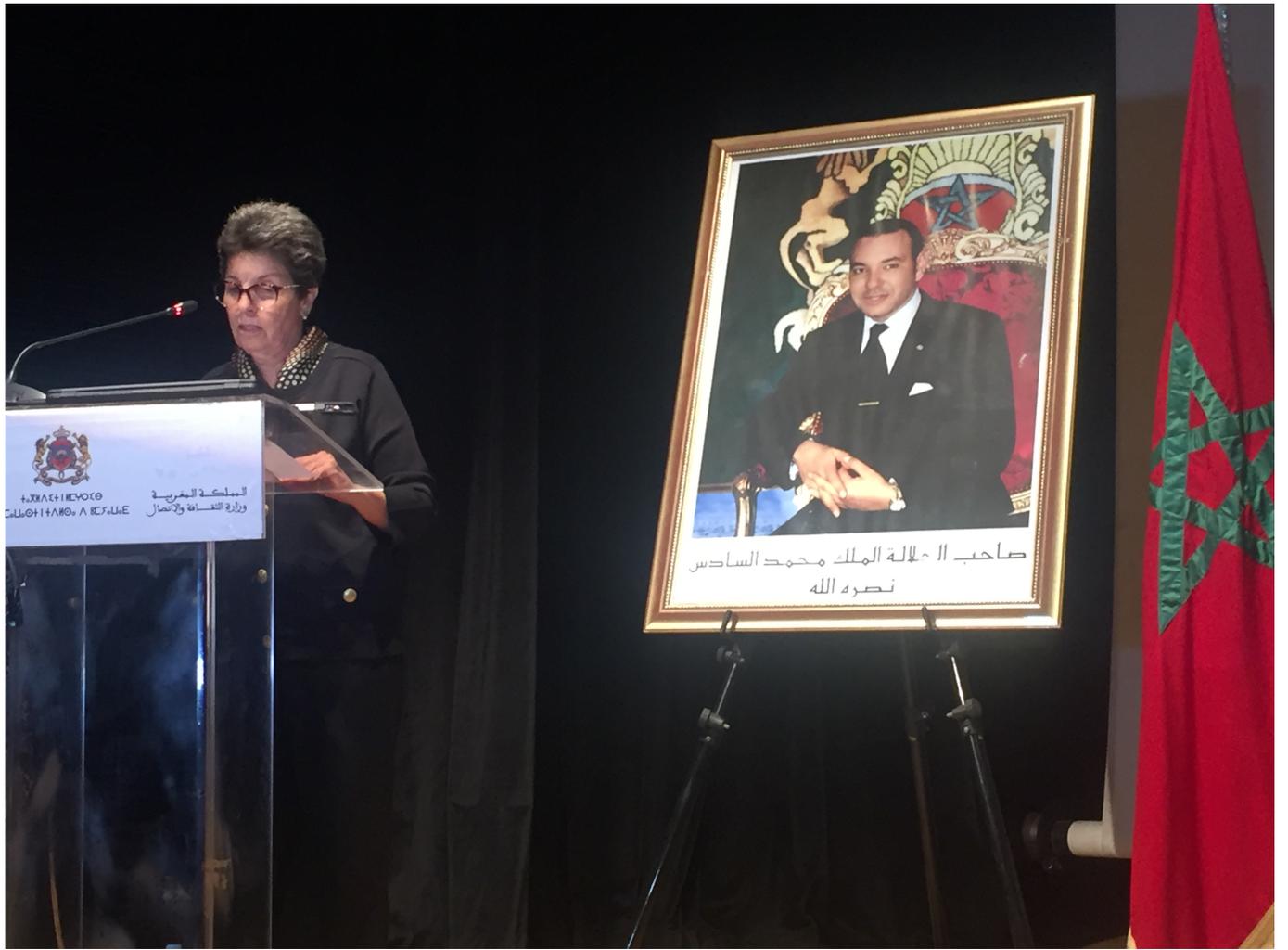
[Accueil](#) > la présidente de la HACA appelle au changement de paradigme en matière de traitement médiatique des stéréotypes de genre

[A](#) [1] [+A](#) [1]

la présidente de la HACA appelle au changement de paradigme en matière de traitement médiatique des stéréotypes de genre

19 oct 2018







La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle -HACA-, Mme Amina Lemrini Elouahabi a participé le 19 octobre 2018, à une conférence sous le thème « la mise en œuvre des dispositions légales relatives à l'image de la femme dans les médias », organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication, à l'occasion de la Journée Nationale de la Femme, célébrée le 10 octobre de chaque année. Ont également pris part à cet événement, M. Mohamed Laâraj, Ministre de la Culture et de la Communication, Mme Leila Rhiwi, représentante du Bureau Multi-pays de l'ONU Femmes pour le Maghreb, ainsi que Mme Amal El Idrissi, représentant le Conseil National des Droits de l'Homme.

Lors de son intervention, Mme Lemrini Elouahabi a présenté de façon analytique les dispositions juridiques relatives à l'égalité Hommes-Femmes dans et à travers les médias, en mettant en exergue les avancées, notamment dans le domaine de l'audiovisuel, et en soulignant la portée de l'approche droit en termes de vision.

Dans ce sens, Mme la présidente a appelé à une plus grande appropriation du changement de paradigme en matière de lutte contre les stéréotypes qui enferment les hommes autant que les femmes dans des attributs personnels, des rôles et fonctions différenciés selon le sexe, alors que la représentation non stéréotypée est celle qui reflète la diversité des situations humaines vécues ou souhaités.

En guise d'illustration Mme Lemrini a fait référence au fait que de façon répétitive, les medias visibilisent les femmes dans la sphère privée, en faisant la promotion de produits ménagers et débattant, lorsque c'est le cas, de questions exclusivement à caractère social. Par contre, les

hommes sont fortement présents dans l'espace public, traitent de questions politiques, économiques et autres, avec une tendance forte, dans le cadre de la publicité, à promouvoir les services bancaires et immobiliers.

Visant le renforcement de sa contribution à promouvoir la culture de l'égalité hommes-femmes, dans un souci d'effectivité, Mme la Présidente a rappelé le projet en cours de réalisation par la HACA, « Liberté de communication et égalité hommes/femmes », en concertation avec les opérateurs audiovisuels, avec un accompagnement de l'ONU Femmes et l'Unesco.

A l'issue de la séance d'ouverture, le ministère de la Culture et de la Communication a rendu hommage à plusieurs femmes ayant participé au développement de la presse nationale, à savoir: Mme Fatima El Moumen, Mme Fatima Boutarkha,, Mme Narjis Reghay, Mme Maria Moukrim, Mme Hassania Laamiri, Mme Fatima Loukili et Mme Khadija Bakkali.

La deuxième session de cette conférence s'est articulée autour de débats riches et fructueux, au cours desquels des représentantes du Parlement, du secteur de la fonction publique, de l'instance de régulation audiovisuelle et des professionnels des médias ont échangé d'une part, sur les rôles des institutions nationales dans la promotion de l'égalité Hommes-Femmes, et d'autre part, sur les outils et mécanismes d'une mise en œuvre efficace et efficiente des dispositions préalablement citées.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>